

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DES PÊCHES, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES
PORT AUTONOME DE DAKAR

Avis d'Appel d'offres N°: S_DTDP_029

Marché de clientèle pour les services d'entretien des espaces verts

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « LE SOLEIL» du 09 janvier 2025 et publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal ainsi que sur le site du Port au www.portdakar.sn.

2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget de fonctionnement 2025 des fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché de clientèle relatif à **l'entretien des espaces verts**.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **les services d'entretien des espaces verts à travers un marché de clientèle**.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par le décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, Courriel : cpm@portdakar.sn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar - Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax: 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi - Jeudi: 7h30mn à à et de de à à ;**
- **Vendredi : 7h30mn à 13h30mn**

NB : Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

6.1 Capacité Financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

* Produire les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) certifiés par un expert ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou organismes assimilés. Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat ;

* Avoir au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités d'entretien d'espaces de **soixante millions (60 000 000) FCFA**;

* Fournir une ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de **dix millions (10.000.000) FCFA**.

6.2 Capacité Technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et d'expérience ci-après :

- Fournir deux (02) références attestées par le maître d'ouvrage de prestations et de complexité similaires **au cours des cinq (05) dernières années (de 2020 à 2024)**. A cet effet, fournir au moins **deux (02) attestations** de bonne exécution d'un montant total d'au moins de **trente millions (30 000 000) F CFA**, accompagnées des copies de marchés ou de PV de réception;

- Disposer du personnel d'encadrement minimal suivant :

- **un (01) technicien paysagiste, horticulteur, botaniste ou équivalent** ayant une formation professionnelle dans le domaine avec trois (03) ans d'expérience au moins dans un projet sur les trois (03) dernières années (2022, et et 2024) •

- **un (01) chef d'équipe jardinier ou fleuriste** ayant une formation professionnelle dans le domaine avec trois (03) ans d'expérience au moins dans un projet sur les trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024).

NB : Fournir les CV, les diplômes légalisés pour le technicien paysagiste, l'attestation de travail ou de qualification pour le chef d'équipe.

- * Disposer du matériel minimal suivant :

- Une (01) tronçonneuse;
- Un (01) camion benne de 16 m3;
- Un (01) véhicule pick-up.

NB : Le candidat devra fournir les pièces justificatives prouvant que le matériel est en propriété ou en location. En cas de location, les justificatifs de propriété du loueur devront être présentés.

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la **Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC)**, sise à **l'immeuble Ex COSEC**, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) en FCFA**. Les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn;**
- **Vendredi: 7 heures 30 à 13 heures 30 mn**

NB. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises **au plus tard le 21 MAI 2025 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget, **d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA.**

Cette garantie reste valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
WALY DIOUF BODIANG**